







Bourse de Paris du 29 Juin 1868. Table with columns for various financial instruments like '3 0/0', '4 1/2', 'Banque de Fr.', and their respective prices.

Table listing various companies and their stock prices, including 'Crédit agricole', 'Suez', 'Crédit foncier colonial', etc.

Table titled 'OBLIGATIONS' listing different types of bonds and their market values.

Table listing 'SPECTACLES DU 30 JUIN' with details for various theaters and performances.

Insertions judiciaires et légales.

OPPOSITION. Suivant conventions, en date à Paris du 10 juin 1868, enregistrées le 20 du même mois...

Oppositions: chez M. Auguste Morin, rue Haute-fenille, 4, à Paris. (1233)

Ventes mobilières. CHAMBRES ET ETUDES DE NOTAIRES. FONDS DE M<sup>D</sup> D'APPAREILS...

QUINA LAROCHE. Médaille d'OR et prix de 16.600 f. Bien supérieur aux vins et sirops, cet ELIXIR tonique...

POUGUES-LES-EAUX (NIÈVRE). Etablissement hydro-minéral complet, déclaré d'intérêt public...

NETTOYAGE DES TACHES. Sur la soie, le velours, la laine, sur toutes les étoffes et sur les gants...

BIBLIOTHÈQUE DES FAMILLES

Collection Napoléon Chaix, composée de 40 beaux volumes in-octavo d'environ 500 pages chacun. Ces 40 volumes forment à eux seuls une bibliothèque où les meilleurs auteurs dans les principaux genres sont représentés...

LISTE DES OUVRAGES. Table listing authors and titles such as 'J. RACINE. — Œuvres complètes', 'BOSSUET. — Discours sur l'histoire universelle', etc.

Prix des volumes demandés séparément, brochés 3 francs, reliés 4 fr. 50 c. (Port en sus.) Prix de la collection des 40 volumes brochés 120 francs; reliés 150 francs. (Envoi franco.)

Adresser les demandes: à Paris, à MM. A. CHAIX ET C<sup>o</sup>, Imprimeurs-Éditeurs, rue Bergère, 20; dans les départements, à MM. les libraires leurs correspondants.

Publications légales. — Sociétés commerciales. — Faillites. — (Arrêté préfectoral du 10 décembre 1867.)

La publication légale des actes de société est obligatoire, par l'année 1868, dans l'un des cinq journaux suivants: Le Moniteur universel; La Gazette des Tribunaux; Le Droit; Le Journal général d'Affaires, dit Petites-Affaires; L'Étandard.

TRIBUNAL DE COMMERCE. AVIS. MM. les créanciers en matière de faillite qui n'auraient pas reçu d'avis...

CONVOICATIONS DE CRÉANCIERS. Sont invités à se rendre au Tribunal de commerce de Paris, salle des assemblées des faillites, MM. les créanciers...

CONCORDATS. De dame veuve DUCHESNE, marchande-épicière, demeurant à Paris (Belleville), rue de la Chapelle, 24, le 4 juillet, à 1 heure précise (N. 9009 du gr.).

CONCORDAT VERPILLAT. Jugement du Tribunal de commerce de la Seine, du 16 juin 1868, lequel homologue le concordat passé le 5 juin 1868, entre le sieur VERPILLAT, chemisier, boulevard Bonne-Nouvelle, 31, et ses créanciers.

CONCORDAT PEGON. Jugement du Tribunal de commerce de la Seine, du 16 juin 1868, lequel homologue le concordat passé le 30 avril 1868, entre le sieur PEGON, entrepreneur d'écritures et autographies, rue Richelieu, 34, et ses créanciers.

cert, meubles divers, etc. Le 30 juin. En l'hôtel des Commissaires-Priseurs, rue Rossini, 6. 3920—Comptoir et caissiers en chêne, bureaux, chaises, fauteuils, etc.

SOCIÉTÉS. Etude de M<sup>e</sup> Eugène DUBOIS, huissier, rue Saint-Martin, 350. D'un acte sous signatures privées, fait double à Paris, le dix-sept juin mil huit cent soixante-huit, portant la mention suivante: «Enregistré à Paris, le dix-huit juin mil huit cent soixante-huit, folio 83, verso, case 1<sup>re</sup>, reçu huit francs cinq centimes, double décime compris.

De dame MAGALLON (Marie Faure, veuve du sieur Ragani), et actuellement épouse du sieur Magallon), ayant tenu hôtel meublé à Paris, rue du Faubourg-Saint-Martin, 230, y demeurant (ouverture fixée provisoirement au 11 juin 1868); nomme M. Cousté juge-commissaire, et M. Gauthier, rue Coquillière, n. 14, syndic provisoire (N. 9829 du gr.).

De dame veuve DUCHESNE, marchande-épicière, demeurant à Paris (Belleville), rue de la Chapelle, 24, le 4 juillet, à 1 heure précise (N. 9009 du gr.).

CONCORDAT MICHAUX. Jugement du Tribunal de commerce de la Seine, du 19 juin 1868, lequel homologue le concordat passé le 6 juin 1868 entre le sieur MICHAUX, marchand de chaussures à Clichy-la-Garenne, rue de Paris, n. 54, et ses créanciers.

CONCORDAT GIRON. Jugement du Tribunal de commerce de la Seine, du 19 juin 1868, lequel homologue le concordat passé le 2 juin 1868, entre le sieur GIRON, marchand de vin, passage Hébert, 8, et ses créanciers.

CONCORDAT CAZENÈVE. Jugement du Tribunal de commerce de la Seine, du 19 juin 1868, lequel homologue le concordat passé le 28 mai 1868, entre le sieur CAZENÈVE, commissionnaire en marchandises, rue Montmartre, 33, sous le nom de Cazenève-Cailhier, et ses créanciers.

3921—Bureaux, chaises, fauteuils, pendule, commode, lampes, etc. 3922—Bureaux, chaises, bureaux, rideaux, verrières, tables, etc. 3923—Meubles, bronzes et autres objets.

De l'apport à la société, par M. Roussel, de ses relations et l'achalandage lui appartenant dans l'industrie du bâtiment, le tout évalué à cinq mille francs; 2<sup>o</sup> De l'apport à la société, par M. Tricher, d'un matériel de sculpteur, évalué à cinq mille francs.

De l'apport à la société, par M. Tricher, d'un matériel de sculpteur, évalué à cinq mille francs. Les dépôts d'acte ont été faits le vingt-sept juin mil huit cent soixante-huit, au greffe du Tribunal de commerce de la Seine et au greffe de la justice de paix du sixième arrondissement de Paris.

De l'apport à la société, par M. Tricher, d'un matériel de sculpteur, évalué à cinq mille francs. Les dépôts d'acte ont été faits le vingt-sept juin mil huit cent soixante-huit, au greffe du Tribunal de commerce de la Seine et au greffe de la justice de paix du sixième arrondissement de Paris.

CONCORDAT VINCHON. Jugement du Tribunal de commerce de la Seine, du 22 juin 1868, lequel homologue le concordat passé le 12 juin 1868, entre le sieur VINCHON, marchand de vin, rue de Rome, n. 9, et ses créanciers.

CONCORDAT DION. Jugement du Tribunal de commerce de la Seine, du 23 juin 1868, lequel homologue le concordat passé le 12 juin 1868, entre le sieur DION, marchand de vin, rue de Rome, n. 9, et ses créanciers.

VENTES MOBILIÈRES. VENTES PAR AUTORITÉ DE JUSTICE. Le 29 juin. En l'hôtel des Commissaires-Priseurs, rue Rossini, 6.

3924—Comptoirs, ouïe-beuf, presse, établi, balances, etc. 3925—Comptoirs, vitrines, appareils à gaz, registres, etc. 3926—Bureaux, chaises, bureaux, tables, fauteuils, etc.